

Département de la Drôme Arrondissement de Nyons Commune de Roynac	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROYNAC			
Date de convocation : 30 septembre 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le sept octobre à vingt heures trente, Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Valérie ARNAVON, Maire.			
Convocation affichée le : 30 septembre 2025				
Nombre de conseillers :	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
En exercice : 10	ARNAVON Valérie	X		
Quorum : 6	LEBORNE Bernard	X		
Présents : 8	CROZIER Claudine	X		
Représentés : 2	COUTELIER Richard	X		
Votants : 10	EHRHARD Philippe	X		
	GALLAS Michel		X	B. LEBORNE
Secrétaire de séance : Bernard LEBORNE	GAYET Emmanuel		X	V. ARNAVON
	LLABRES Pierre-Alexandre	X		
	MORETTO Alfred	X		
	VERNET Emilie	X		

2025	-07	-03	Budget principal -Décision budgétaire modificative N°1 Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes
-------------	------------	------------	---

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la commune,

Mme le Maire explique que, lors de la conception du Budget principal 2025 les dépenses et recettes pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes n'ont pas été inscrites.

Afin d'inscrire au budget les crédits nécessaires à ces travaux, Mme le Maire propose la décision budgétaire modification suivante :

FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
6065	Livres (Bibliothèque)	-7 000,00	73223	Fonds Dptal	4 400,00
60632	F. petit équipement	-23 000,00	73111	Impôts directs locaux	9 000,00
6068	Autres fournitures	-6 000,00	73132	Taxe pylônes	1 000,00
65748	Subventions aux asso.	-6 000,00	742	Dotation élu local	3 800,00
65888	Autres charges	-2 000,00	744	FCTVA	800,00
023.	Virement à l'Investissement	63 000,00			
		Total			Total
		19 000,00			19 000,00

INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
2152	Installations de voirie	-500,00	10222	FCTVA	1 000,00
21578	autre matériel technique	-2 000,00	1322	Région	30 000,00
2158	autres inst. Outil. Techniques	-7 000,00	1323	Département	84 500,00
21848	matériel de bureau	-1 000,00	1328	Autres	16 000,00
2188	autres immo. Corporelles	-5 000,00	021.	Virement du Fonctionnement	63 000,00
2313	Constructions	210 000,00			
		Total			Total
		194 500,00			194 500,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'adopter la décision budgétaire modificative telle qu'elle lui a été présentée ci-dessus,
- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget principal 2025,

DONNE pouvoir à Mme le Maire pour exécuter cette décision et signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme.

**Le Maire,
Valérie ARNAVON**

